

LABEL EMPL'ITUDE 83



QU'EST-CE QUE LE LABEL EMPL'ITUDE

Empl'itude est le premier label territorial en France qui valorise les actions et les bonnes pratiques des organisations en matière d'emploi, de ressources humaines et d'engagement sociétal.

Porté par des partenaires institutionnels, socio-professionnels et associatifs, Empl'itude repose sur un référentiel construit avec l'AFNOR qui s'articule autour de trois axes :

AXE 1 : FAVORISER L'ACCES A L'EMPLOI

- 1.1 – Informer sur les secteurs, les métiers et les organisations
- 1.2 – Contribuer à la professionnalisation des scolaires, étudiants, demandeurs d'emploi et créateurs d'entreprises

AXE 2 : RECRUTER, ACCUEILLIR ET FAVORISER L'EVOLUTION DES COLLABORATEURS

- 2.1 – Mettre en œuvre des modes de recrutement non-discriminants
- 2.2 – Favoriser des modalités d'accueil et d'intégration adaptées aux besoins des personnes recrutées
- 2.3 – Mettre en place les conditions nécessaires pour favoriser l'évolution des collaborateurs

AXE 3 : ASSURER LA PERENNITE DE LA DEMARCHE

- 3.1 – Inscrire les valeurs en faveur de l'insertion et de l'emploi dans sa politique, déployer la démarche et l'évaluer afin de l'améliorer
- 3.2 – Communiquer sur sa démarche et partager les bonnes pratiques

A QUOI SERT LE LABEL EMPL'ITUDE ?

- A **renforcer son attractivité** en affirmant sa position d'acteur responsable et engagé en faveur du développement de son territoire,
- A garantir **la cohésion interne** de ses équipes en fédérant ses collaborateurs autour de valeurs communes,
- A structurer et développer la gestion de ses ressources humaines afin de valoriser la **montée en compétences** de ses collaborateurs,
- A **faciliter le recrutement** en mettant en avant ses bonnes pratiques auprès de candidats en recherche des meilleures conditions de travail,
- A **transmettre vos valeurs** à vos partenaires commerciaux et renforcer vos réponses aux appels d'offres qui intègrent de plus en plus souvent un critère de mieux-disant social,
- A **donner du sens** à vos convictions dans les domaines de la lutte contre les discriminations, du respect de la diversité et de la promotion de l'égalité des chances dans l'accès à l'emploi,
- A s'intégrer progressivement dans une **démarche globale de RSE/RSO** (responsabilité sociale des entreprises, des organisations) et en impliquant l'ensemble de ses équipes.

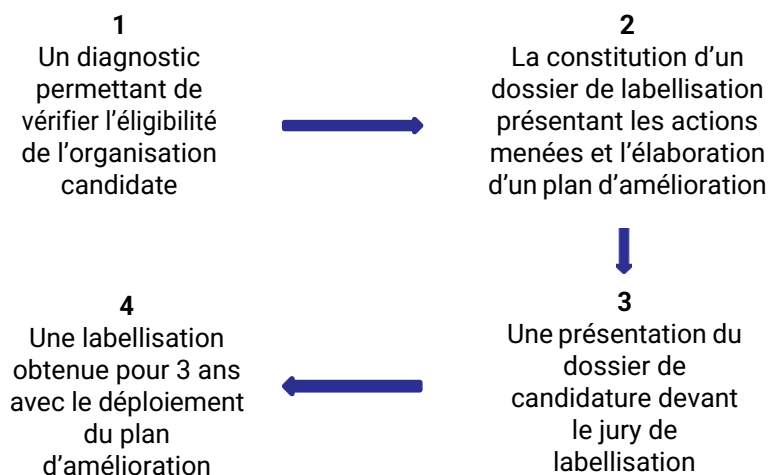
QUI PEUT ETRE LABELLISE EMPL'ITUDE ?

Empl'itude s'adresse aux acteurs engagés en faveur de l'emploi et de l'insertion sur leur territoire et qui veillent à l'évolution professionnelle de leurs collaborateurs ainsi qu'à leurs conditions de travail.

Le Label Empl'itude est accessible aux entreprises et aux associations qui ont engagé ou qui s'engagent à intégrer dans leur stratégie des actions visant à favoriser l'emploi et l'insertion sur leur territoire quelle que soit leur taille ou leur secteur d'activité.

COMMENT ETRE LABELLISE ?

Le parcours de labellisation se déroule en **4 étapes** :



Les candidats sont accompagnés tout au long de leur parcours de labellisation par un consultant maîtrisant l'intégralité du référentiel Empl'itude.

DEVENIR MEMBRE DE LA COMMUNAUTE EMPL'ITUDE

L'obtention du Label Empl'itude permet aux membres d'avoir accès à une offre de services comprenant :

- Des **outils de communication** afin de valoriser ses engagements auprès de ses parties prenantes,
- Une **manifestation officielle** de remise des certificats de labellisation,
- Une adhésion aux **Clubs Empl'itude** afin d'échanger avec les membres labellisés,
- Un accès à la **base de données** des bonnes pratiques Empl'itude pour s'inspirer entre membres de la communauté.

La participation financière des organisations souhaitant obtenir le label est calculée en fonction de leur effectif :

- Tranche 1 : 1 à 25 ETP = 500€ TTC
- Tranche 2 : 26 à 50 ETP = 750€ TTC
- Tranche 3 : 51 à 100 ETP = 1000€ TTC
- Tranche 4 : 101 à 250 ETP = 1500€ TTC
- Tranche 5 : plus de 250 ETP = 3000€ TTC

